



UNION EUROPÉENNE

Bruxelles, le 17 août 2011
(OR. en)
A 319/11

Déclaration de M^{me} Catherine Ashton, Haute Représentante de l'UE, concernant l'extension des colonies de peuplement en Cisjordanie

Mme Catherine Ashton, Haute Représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité et vice-présidente de la Commission, a fait ce jour la déclaration suivante:

"Je déplore vivement l'annonce de l'octroi, lundi, de plus de 200 permis pour la construction de logements qui seront situés dans la colonie de peuplement d'Ariel, en Cisjordanie.

Depuis le début du mois d'août, c'est la troisième fois que le gouvernement israélien approuve l'extension de colonies de peuplement en Cisjordanie, y compris Jérusalem-Est.

Les parties doivent tout mettre en œuvre pour éviter, sur le terrain, tout acte susceptible de saper la confiance. Il est dans leur intérêt de ne pas compromettre les efforts déployés actuellement pour reprendre des négociations directes. Toutes les activités de colonisation sont illégales au regard du droit international et menacent la viabilité d'une solution concertée fondée sur la coexistence de deux États."

P R E S S E

POUR EN SAVOIR PLUS:

Michael Mann +32 498 999 780 - +32 2 299 97 80 - Michael.Mann@eeas.europa.eu
Maja Kocijancic +32 498 984 425 - +32 2 298 65 70 - Maja.Kocijancic@ec.europa.eu
COMM-SPP-HRVP-ASHTON@ec.europa.eu
www.eeas.europa.eu

FR